



Cette année, le Maire et le conseil municipal ont convié spécialement pour les vœux, les nouveaux habitants déjà installé à Cerelles ou qui le deviendront dans l'année.

Nous vous souhaitons nombreux pour que cet accueil soit chaleureux malgré le froid hivernal, voire polaire qui est attendu sur notre pays !

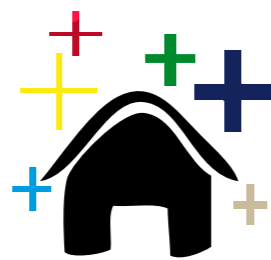
Cérémonie des vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants

Samedi 21 janvier

10h30 Salle Cersilla



Prochain Conseil municipal Jeudi 19 janvier à 18h30



Amélioration de l'habitat

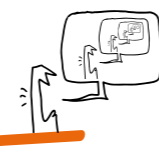
La Communauté de Communes investit pour améliorer votre habitat, en partenariat avec l'organisme SOLIHA Indre et Loire jusqu'en août 2019.

Des aides financières peuvent vous être accordées, sous conditions de ressources, pour améliorer votre habitat en tant que propriétaire occupant, pour réaliser notamment des économies d'énergie, pour favoriser la réalisation de travaux de mise aux normes de confort en réhabilitant des logements vétustes, pour favoriser le maintien à domicile de personnes âgées et handicapées, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques ou aux situations de handicap et en tant que propriétaire bailleur pour augmenter le nombre de logements locatifs de qualité en aidant les propriétaires à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants.

Un dépliant est à votre disposition dans l'entrée de la mairie et des permanences sans rendez-vous pour vous aider à trouver des solutions, ont lieu :

à Saint-Antoine du Rocher, au siège de la Communauté de Communes les 1er et 3ème mardi de 9h 30 à 11 h30 et en mairie de Neuillé Pont Pierre, les 2ème et 4ème mardi de 9h 30 à 11h 30.

Vous pouvez également vous renseigner en appelant SOLIHA au 02 47 36 25 50



420 participants au cross des sapeurs pompiers !



Rencontre avec les cerellois

4 points de rencontre avaient été choisis : le rond-point de la Grange d'Asse, le puit rue de la Fillonière, l'entrée du chemin creux côté Roiville, l'entrée de la rue de la Muloitière. Le maire Guy Poulle était accompagné de trois conseillers : Jacques Gaboriau, Gisèle Groux et Marie-Christine de Saint Salvy. Dans chaque lieu, sauf rue de la Fillonière, des Cerellois ont pu exprimer leurs besoins.

En est ressorti :

Une vitesse excessive aux entrées de la commune de Cerelles !

Le revêtement de la RD 29 étant neuf et le gendarme couché supprimé quand on vient de Rouziers, plus rien ne freine les conducteurs.

> Des mesures vont être prises avec mise en place d'une chicane (rétrécissement de la chaussée) et circulation sur une voie de ce côté de la commune.

En réponse à cette vitesse excessive déjà signalée lors de la rencontre d'octobre 2016 :

> Pour l'ensemble du bourg, limitation de vitesse à 30 km/h.

Pose de panneaux STOP au niveau du rond-point devant le Petit Cerellois.

> Route de la Puiserie limitée à 50km/h.

À noter, les travaux d'aménagement effectués aux oeufs durs afin de sécuriser le virage et la limitation de vitesse à 30km/h dans le hameau.

Toujours pour la sécurité :

Demande de passage piéton pour traverser le D29 pour accéder au petit Vouvray. Ampoules à changer de quelques candélabres, voire même installation de candélabre dans certains coins sans éclairage public.

Le panneau Roiville qui n'indique pas la bonne direction.

Prévoir la numérotation de certaines rues pour gagner du temps en cas d'urgence.

Écoulement des eaux :

Des fossés comblés ou partiellement bûchés ou des grilles d'écoulement d'eau sous dimensionnées provoquent des ruissellements d'eau et dégradations des chaussées. Tel est le cas pour le chemin de la Poissonnière, le chemin creux, la place du quartier de la grange d'Asse, le début de la rue du Maréchal Reille, ... entraînant par endroit des inondations de cave. La rénovation ou création de trottoirs sont aussi à prévoir.



	2015	2016	2017
Électeurs	937	969	1003
Augmentation / l'année d'avant		+32	+34

Le comité d'organisation du Centre de Secours Principal (CSP) de Nord Agglo, piloté par Eric Pireyre, remercie particulièrement Monsieur le Maire Guy Poulle, Monsieur Edmond de Mauléon, le comité d'animation de Cerelles, Madame Claude Machefer, ainsi que Monsieur Luc Garanne pour leur aide à la bonne organisation du cross départemental des Sapeurs-Pompiers d'Indre et Loire qui a eu lieu le dimanche 11 décembre 2016 à La Bédouère. Comité CSP de Nord Agglo.



La Fusion entre les deux communautés de communes.

La loi NOTRE impose aux Communautés de Communes de moins de 15 000 habitants de fusionner. Pour atteindre ce seuil, la Commission Départementale des Communautés de Communes (CDCI) a proposé au Préfet un schéma qu'il a validé.

Celui-ci prévoit la fusion des Communautés de Gâtine et Choisille et Pays de Racan pour atteindre une population de 21 400 habitants.

Cette fusion est effective depuis le 1er janvier 2017.

Les élus de la nouvelle Communauté vont élire en janvier un président. Le siège de la nouvelle communauté restera à Saint Antoine du Rocher.

Le premier regroupement de communautés qui en appellera sans doute d'autres dans les années à venir !

Grandir à Cérelles

LASER GAME
SAMEDI 28 janvier
À 18h30
 GRATUIT POUR LES ENFANTS DE CÉRELLES À PARTIR DE 8 ANS
 PLACES LIMITÉES
 Inscris toi sur [facebook](https://www.facebook.com/grandiracerelles)
Laser@grandiracerelles.com

Jeux de société le samedi 28 janvier à partir 14h de 0 à 99 ans
 Venez partager une après midi autour de jeux que nous découvrirons avec nos amis de Cérelles.

CINÉ off

l'ouquandcomment

19

CONSEIL MUNICIPAL
18H

21

VOEUX DU MAIRE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
10H30
SALLE CERSILLA

28

APRÈS MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
LASER GAME



MESSES

Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sauf dimanche 29 janvier messe de doyenné à 10h30 à Sonzay.
 Les samedis à 18h30 14/01 Chemillé-sur-Dême, 21/01 St-Paterne-Racan, 4/02 St-Antoine-du-Rocher

CINÉ OFF
LES 4 VENTS ROUZIERS

19 DEMAIN TOUT COMMENCE À 20H30

21 LA CHOUETTE ENTRE VEILLE ET SOMMEIL À 15H

LE COMITE D'ANIMATION DE CERELLES
 Vous propose sa
SOIREE DANSANTE
 ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE VIVANIS
 À SAINT LAURENT EN GÂTINES
 LE SAMEDI 18 MARS 2017 À 20 HEURES
 Tarif : 26 euros

MENU :
 - Kir et ses accompagnements offerts
 - Choucroute garnie
 - Salade / fromage
 - Tarte aux pommes
 - Café

CONTACT ET RÉSERVATIONS
 Le PRÉSIDENT DU CAC :
 TEL : 06.71.71.20.30

Espace Laurentais 37380 Saint Laurent en Gâtines
DINER DANSANT
 Samedi 18 MARS
 À 19h30

Menu
 Apéritif
 Charcuterie
 Fromages, Salade
 Dessert
 Café

Orchestre "VIVANIS"

Société organisée par le Comité d'Animation de CERELLES
 INSCRIPTIONS sur RÉSERVATIONS :
 06 71 71 20 30
<http://comiteanimationcerelles.fr>
<http://index-688413.html>



le cerellois

26^{ÈME} BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2017



Chers concitoyens,

Le mois de janvier est la période privilégiée pour faire un premier bilan de l'année écoulée. C'est aussi le moment de concrétiser les projets de 2017. Nous aborderons ces différents points lors de la réunion de présentation des vœux qui aura lieu le samedi 21 janvier à 10h30 salle Cercilla. Cette manifestation est avant tout une rencontre et un échange entre les Cerelloises, les Cerellois, les élus et le personnel communal lors du verre de l'amitié qui suivra la réunion. Venez nombreux pour partager ce rendez-vous où nous accueillerons les nouveaux arrivants sur la commune. Dans l'attente de le faire de vive voix, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour 2017. Je vous souhaite de belles réalisations et beaucoup de bonheur pour chacune et chacun dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles. Soyons heureux dans notre belle commune !

Guy Poulle

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et la furieuse envie d'en réaliser quelques uns »
Jacques Brel

MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40
 secretariat@mairie-cerelles.fr
 www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi :
 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
 Permanence d'un élu
 Tous les samedis de 10h à 12h

Samedi 21 janvier
Voeux du Maire et accueil des nouveaux arrivants